



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

26014926

Grefte

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h15. Texte

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).